

GARANTIE LIMITÉE DU FABRICANT

La présente garantie limitée du fabricant (« Garantie ») vous est octroyée par Microsoft Ireland Operations Limited, One Microsoft Place, South County Business Park, Leopardstown, Dublin 18, Irlande (« Microsoft »).

EN MATIÈRE DE DROIT DE LA CONSOMMATION. LA PRÉSENTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS CONTRACTUELS SPÉCIFIQUES ET S'AJOUTE, SANS S'Y SUBSTITUER, AUX DROITS LÉGAUX DONT VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER AU TITRE DE LA LÉGISLATION LOCALE SUR LA CONSOMMATION OU D'AUTRES LOIS QUI VOUS SONT APPLICABLES. EN CAS DE DÉFAUTS, VOUS POUVEZ EXERCER GRATUITEMENT VOS DROITS LÉGAUX. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU EN FONCTION DE LA PROVINCE OU DU PAYS. HORMIS LES CAS AUTORISÉS PAR LA LOI, MICROSOFT N'EXCLUT, NE LIMITE NI NE SUSPEND AUCUN AUTRE DROIT QUE VOUS SERIEZ SUSCEPTIBLE DE FAIRE VALOIR, Y COMPRIS CEUX QUI POURRAIENT DÉCOULER DE LA NON-CONFORMITÉ D'UN CONTRAT DE VENTE.

1. Définitions

- (a) Le terme « Produit Microsoft » désigne un produit matériel Microsoft authentique, ou un composant de remplacement vendu séparément, acquis auprès de Microsoft ou d'un revendeur agréé. Certains produits matériels Microsoft ont leur propre garantie limitée qui se substitue à celle-ci.
- (b) Le terme « Conditions normales d'utilisation » désigne une utilisation ordinaire par le consommateur dans des situations normales conformément au manuel d'instructions, aux spécifications techniques et à toute autre documentation d'assistance fournie par Microsoft pour le Produit Microsoft.

2. Durée

Sans préjudice de tout droit légal (statutaire) que vous pourriez faire valoir au titre de votre législation locale, la durée de la présente Garantie est d'**un an** à compter de la date d'achat initiale auprès de Microsoft ou d'un revendeur agréé, à moins qu'une durée différente ne figure ci-après :

Durée	Nom du produit
90 jours	Tous les accessoires Xbox (sauf la manette sans fil Xbox Elite Series 2 et le casque sans fil Xbox — 1 an) ; composants de rechange vendus séparément
2 ans	HoloLens 2 Industrial Edition uniquement

Si vous résidez au Luxembourg, vous avez légalement droit à une garantie de deux ans lorsque vous achetez un nouveau produit auprès de Microsoft, en sus de vos droits au titre de la présente Garantie.

3. Territoire

La présente Garantie sera valable en Suisse, au Royaume-Uni et dans le pays de l'Espace économique européen (EEE) où le Produit Microsoft a été acquis auprès de Microsoft ou d'un revendeur agréé.

4. Garantie

- (a) Microsoft garantit que le Produit Microsoft ne présentera aucun dysfonctionnement dû à un défaut de matériaux ou de fabrication dans des Conditions normales d'utilisation.
- (b) Sous réserve des droits légaux (statutaires) prévus par votre législation locale, la présente Garantie est l'unique garantie ou condition contractuelle que Microsoft octroie à votre Produit Microsoft. Personne n'est autorisé à accorder une quelconque garantie ou condition au nom de Microsoft.
- (c) SANS PRÉJUDICE DES DROITS LÉGAUX (STATUTAIRES) QUE VOUS ÊTES SUSCEPTIBLE DE FAIRE VALOIR AU TITRE DE VOTRE LÉGISLATION LOCALE, SI VOTRE LÉGISLATION LOCALE VOUS ACCORDE UNE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS UNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SA DURÉE EST LA MÊME QUE CELLE DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS, PROVINCES OU PAYS N'AUTORISENT PAS DE LIMITATIONS SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, DE SORTE QUE LA LIMITATION SUSMENTIONNÉE POURRAIT NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

5. Comment obtenir un service sous garantie

Avant de fournir un service sous garantie, Microsoft ou ses agents peuvent vous demander de fournir une preuve d'achat du Produit Microsoft.

- (a) Avant de commencer le processus de garantie, veuillez utiliser les conseils de dépannage disponibles sur support.microsoft.com.
- (b) Si les conseils de dépannage ne résolvent pas votre problème, suivez le processus en ligne à l'adresse support.microsoft.com/warranty.
- (c) **Sauvegarder vos données ou applications et supprimer les informations confidentielles.** Avant d'envoyer votre Produit Microsoft à Microsoft pour réparation, assurez-vous de :
 - i. CONSERVER UNE COPIE DE TOUTES LES DONNÉES OU APPLICATIONS QUE VOUS SOUHAITEZ SAUVEGARDER. MICROSOFT N'EST PAS RESPONSABLE DE VOS DONNÉES OU APPLICATIONS ET LES EFFACERA ; ET
 - ii. SUPPRIMER TOUTE INFORMATION QUE VOUS CONSIDÉREZ COMME CONFIDENTIELLE. MICROSOFT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA CONFIDENTIALITÉ DE VOS INFORMATIONS SI VOUS LAISSEZ LESDITES INFORMATIONS SUR VOTRE APPAREIL.

Vous pouvez obtenir un service sous garantie dans les pays de l'Espace économique européen (EEE), au Royaume-Uni et en Suisse au titre de la présente Garantie sans payer de frais d'expédition et de manutention. En dehors de ces régions, les options de service sous garantie peuvent être limitées. Si une option de service déterminée n'est pas disponible pour le Produit Microsoft dans un tel pays, Microsoft ou son agent vous notifiera la nécessité d'adresser votre demande de service au pays dans lequel vous avez acheté le produit, ainsi que les frais d'expédition et de manutention supplémentaires qui peuvent s'appliquer, et vous demandera votre consentement avant de vous fournir le service.

6. Responsabilité de Microsoft

Sans préjudice de, et sans limiter ou restreindre les droits et réclamations que vous pourriez faire valoir au titre de votre législation locale, notamment dans le cadre de votre contrat (d'achat), les responsabilités de Microsoft au titre de la présente Garantie sont les suivantes :

- (a) Si Microsoft détermine que le Produit Microsoft a présenté un dysfonctionnement dans des Conditions normales d'utilisation durant la période de garantie en raison d'un défaut de matériaux ou de fabrication, Microsoft procédera (à son entière discrétion) à réparer ou à remplacer le produit ou la pièce défectueuse, ou à rembourser le prix d'achat en échange du retour du Produit Microsoft ; des pièces neuves ou remises à neuf pourront être utilisées pour la réparation et une unité neuve ou remise à neuf pourra être utilisée pour le remplacement. Lors du remplacement de l'unité, Microsoft peut utiliser le même modèle d'unité ou, s'il n'est pas disponible, le modèle le plus proche de la forme, de la fonctionnalité, des performances et de la couleur du modèle d'origine, à son entière discrétion. Le Produit Microsoft ou toutes les pièces de votre Produit Microsoft que Microsoft a remplacées deviennent la propriété de Microsoft.
- (b) Après réparation ou remplacement, votre Produit Microsoft sera couvert par la présente Garantie pour la durée la plus longue entre le restant de la période de garantie initiale et les 90 jours suivants la date à laquelle Microsoft vous l'a expédié.
- (c) LA RESPONSABILITÉ QUI INCOMBE À MICROSOFT DE RÉPARER OU DE REMPLACER VOTRE PRODUIT MICROSOFT, OU D'EN REMBOURSER LE PRIX D'ACHAT, EST VOTRE SEUL RECOURS AU TITRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE.
- (d) Si votre Produit Microsoft présente un dysfonctionnement après la garantie légale dont vous bénéficiez au titre de votre législation locale ou après la période de garantie, ou si votre Produit Microsoft est autrement exclu de la présente Garantie, Microsoft pourra vous facturer des frais pour ses interventions (fructueuses ou non) en vue de diagnostiquer et de résoudre tout problème lié au produit.

7. Exclusions de garantie

Microsoft ne saurait être tenue responsable au titre de la présente Garantie, et cette dernière ne s'applique pas (et Microsoft ne peut pas offrir de service, même contre rémunération) :

- (a) à un Produit Microsoft non acquis auprès de Microsoft ou d'un revendeur agréé ;
- (b) aux dommages causés par une utilisation avec des produits, applications ou services non fabriqués, concédés sous licence ou fournis par Microsoft (y compris, par exemple, des jeux et accessoires non fabriqués ou concédés sous licence par Microsoft, et des jeux « piratés ») ;
- (c) à un Produit Microsoft dont le numéro de série ou IMEI a été modifié ou supprimé ;
- (d) aux dommages causés par toute cause externe (y compris, par exemple, une chute, l'exposition à un liquide ou l'utilisation avec une ventilation inadéquate) ;
- (e) aux dommages causés par une utilisation non conforme au manuel d'utilisation, aux spécifications techniques ou à toute autre instruction fournie par Microsoft ;
- (f) aux dommages causés par des réparations ou des modifications effectuées par une personne autre que Microsoft ou un prestataire de services agréé par Microsoft, ou aux dommages causés par l'utilisation des pièces d'une autre société ;
- (g) aux rayures, chocs, autres dommages cosmétiques ou dommages raisonnablement prévisibles du fait de l'usure normale ;
- (h) aux dommages causés par le piratage, le craquage, les virus ou autres logiciels malveillants, ou par un accès non autorisé aux services, comptes, systèmes informatiques ou réseaux ; ou

- (i) à un Produit Microsoft dont le logiciel ou le matériel a été modifié pour modifier ses fonctionnalités ou capacités à l'aide de codes malveillants, de logiciels malveillants, de robots, de vers, de chevaux de Troie, de portes dérobées, d'exploits, de tricheries, de fraudes, de piratages, de diagnostics cachés ou d'autres mécanismes :
 - i. désactiver les mécanismes de sécurité ou de protection du contenu ;
 - ii. donner à l'utilisateur un avantage injuste ou dégrader l'expérience en ligne d'autres utilisateurs ;
 - iii. tromper ou frauder Microsoft ou d'autres personnes ; ou
 - iv. qui peuvent nuire au produit ou à nos systèmes.

La présente Garantie s'applique uniquement si votre Produit Microsoft est utilisé avec le système d'exploitation Microsoft préinstallé dans votre Produit Microsoft, ou toute version ultérieure de ce système d'exploitation.

La présente Garantie ne s'applique pas (a) aux pièces consommables qui diminuent au fil du temps, telles qu'une capacité de charge réduite de la batterie résultant de la fin de vie naturelle du produit, sauf si la défaillance est due à un défaut de matériaux ou de fabrication, ou (b) à une carte SIM ou à tout réseau ou système sur lequel le Produit Microsoft fonctionne.

La présente Garantie ne s'applique pas aux logiciels distribués par Microsoft avec le Produit Microsoft.

Microsoft ne garantit pas que votre utilisation du Produit Microsoft sera ininterrompue, opportune, sécurisée ou exempte d'erreurs, ou que la perte de données ne se produira pas.

La présente Section 7 ne limite ni ne restreint aucun droit ni réclamation que vous pourriez faire valoir au titre de votre législation locale, notamment dans le cadre de votre contrat (d'achat).

8. EXCLUSION DE CERTAINS DOMMAGES ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

CONFORMÉMENT À LA PRÉSENTE GARANTIE, MICROSOFT N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS, DE TOUTE PERTE DE DONNÉES, DE CONFIDENTIALITÉ OU DE PROFITS, OU DE TOUTE INCAPACITÉ À UTILISER VOTRE PRODUIT MICROSOFT. CES EXCLUSIONS SERONT APPLICABLES MÊME DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ MICROSOFT AURAIT ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, ET OÙ UNE MESURE CORRECTIVE N'AURAIT PAS ATTEINT SON OBJECTIF ESSENTIEL. CERTAINS ÉTATS, PROVINCES ET PAYS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, DE SORTE QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION SUSMENTIONNÉE POURRAIT NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

SI VOUS DISPOSEZ D'UN RECOURS AUTRE QUE LA RÉPARATION, LE REMPLACEMENT OU LE REMBOURSEMENT, VOIR LA SECTION 6(c), LA RESPONSABILITÉ DE MICROSOFT À VOTRE ÉGARD AU TITRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE NE POURRA ÊTRE SUPÉRIEURE AU PRIX D'ACHAT PAYÉ POUR LE PRODUIT MICROSOFT (LE CAS ÉCHÉANT).

LE PRÉSENT ARTICLE 8 NE S'APPLIQUE PAS AUX RÉCLAMATIONS QUE VOUS POURRIEZ FAIRE VALOIR AU TITRE DE LA LÉGISLATION LOCALE, NOTAMMENT DANS LE CADRE DE VOTRE CONTRAT (D'ACHAT).

9. Conditions supplémentaires

Toutes les parties de la présente Garantie s'appliquent dans la mesure maximale autorisée par votre législation locale. Si un tribunal ou un arbitre estime que Microsoft ne peut pas faire appliquer une partie de la présente Garantie conformément aux termes de celle-ci, ces parties seront réputées remplacées par des conditions similaires qui reflètent le plus fidèlement possible l'objectif économique visé, dans la mesure où la législation applicable ou les dispositions statutaires le permettent, mais le reste de la présente Garantie demeure inchangé.

10. Choix de la législation

La présente Garantie sera assujettie aux lois du pays où le Produit Microsoft a été acquis et sera interprétée en conformité avec celles-ci, sans tenir compte des principes de conflit de lois.

11. Informations supplémentaires

Pour plus d'informations sur votre Garantie, ainsi que les informations requises pour traiter vos demandes de Garantie, veuillez consulter : support.microsoft.com.